

## Nouvelles remarques sur *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*

Tout d'abord, merci de votre amicale invitation qui m'importe, car il me tient beaucoup à cœur de partager une question que je dirais mienne presque « de toujours », pour le moins depuis l'enfance ou d'avant même ma naissance, à savoir celle de la folie. Je la localise ainsi, et peut-être aura-t-elle votre assentiment. Michel Foucault citait Pascal dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* :

Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou par un autre tour de folie que de n'être point fou.

Qui aura lu cet ouvrage tout simplement décisif y aura appris que, par cet « autre tour de folie », Foucault désignait la psychiatrie naissante, à savoir l'aliénisme où, remarquerai-je, avec Pinel comme bien plus tard avec Henri Ey<sup>1</sup>, le mot *liberté* se trouve impliqué dans celui d'aliénisme ou dans la définition elle-même de la folie. Lacan a, lui aussi, refusé la distinction fou / non-fou, il n'y a pas, chez lui, ces deux côtés, ce mur, cet enfermement de certains, cette *contention* qui prétend se justifier comme *contenance* discriminant les sains d'esprit et les autres, EUX, les malades mentaux ; il n'y a pas, chez Freud, chez Foucault, chez Lacan et quelques autres, NOUS et... EUX.

Vues après leur publication, ces *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte* ont ouvert une *zone* où, je crois pouvoir aujourd'hui vous le dire, pouvait s'inscrire une inédite version du passage à l'acte. L'ouvrage fut écrit dans une étroite dépendance *théorique* à l'endroit de Lacan et *clinique* à l'endroit de la récente trouvaille de Fethi Benslama, celle dudit « saut épique ».

√

Dégager une zone qui offre son lieu à une nouvelle problématisation du passage à l'acte réclamait quelques coups d'épaule, un peu comme on se fraye un chemin au sein d'une foule compacte. Il a fallu éloigner un certain nombre de propos tenus sur le

---

<sup>1</sup> J'en ai aussi fait cas, au titre d'un énoncé en position d'axiome (*La Scène lacanienne et son cercle magique*, Paris, Epel, 2017).

passage à l'acte, venus de trois horizons différents : les lacaniens, les médias et Lacan tel qu'en lui-même l'éternité le fait.

I Les lacaniens tout d'abord. Ceux que je critique dans l'ouvrage ont tout carrément résorbé le passage à l'acte, dans une version de l'acte qu'ils revendiquent avoir reçue de Lacan. Ils ont intitulé le rassemblement de leurs travaux : *Passer à l'acte*, une claire allusion au passage à l'acte. Toutefois et l'air de rien, cette formule écarte le passage à l'acte, car qui passe à l'acte ne se propose justement pas, comme eux, de « passer à l'acte ». Curieusement, alors que Lacan a mené bataille contre les psychanalystes de l'Internationale psychanalytique (l'IPA, sigle que Laurie Laufer lit : « Industrie Psychanalytique Actuelle »), ils disent, au final, la même chose qu'une psychanalyste de l'IPA dont je discute aussi le travail. Ils le font en noyant le passage à l'acte dans une pensée molle de l'acte, tandis qu'elle, l'analyste de l'IPA, montre, sans s'en rendre compte, que l'ensemble des règles déontologiques et de pratiques que l'on se donne dans son groupe n'a d'autre fin que d'éviter à tout prix le passage à l'acte – surtout celui du psychanalyste. « Éviter » est proche d'« inviter ». Éviter invite, s'il est vrai qu'un départ sur la base d'un « Plus jamais ça » (de coucheries) vire souvent en un « Plus que jamais ça » (Lacan). Les lacaniens susdits, eux aussi, évitent le passage à l'acte. On chercherait en vain dans leurs travaux une analyse de ces passages à l'acte qui ont pourtant bel et bien occupé Lacan : ceux des sœurs Papin, de Marguerite Anzieu, de la « Jeune Homosexuelle ». Il reste à apprécier s'il s'agissait bien là, comme il le disait, de passages à l'acte.

Passage à l'acte ? Être accueilli dans cette librairie m'invite à vous signaler l'ouvrage de Carlos Bousoff, qui paraît actuellement aux éditions Epel, *Les Quatre Crimes de Ricardo Melogno*, et qui fait clairement état d'autant de passages à l'acte étrangement identiques. Un romancier n'ayant d'autre intention que celle de parler avec lui en vue d'une publication s'entretient avec le criminel, en obtient bien autre chose que ce que lui ferait dire un thérapeute.

Avec ces *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*, je propose d'instaurer un autre et différent rapport au passage à l'acte, moins craintif ou timoré, ni même paradoxalement incitatif, de ne plus le considérer comme étant la chose à éviter avant tout, la pire qui soit. Car il règne une *hantise* du passage à l'acte<sup>2</sup> qui, notamment, fait

---

<sup>2</sup> On pourra à cet égard visionner le débat proposé par Patrick Landman : « Les médicaments psychotropes sont-ils le remède à la souffrance psychique ? » <https://youtu.be/o6SUa6ubegl>

oublier que *si la folie est une « maladie de la liberté »* (Henri Ey), *c'est en s'adressant au fou, non pas comme à un aliéné mais comme à un être libre, que l'on pourra l'aider à s'apercevoir qu'il exerce sa liberté au sein même de sa folie.* Cette hantise empêche de voir un passage à l'acte dans des gestes jugés mineurs (par exemple : casser une pile d'assiettes, brûler des journaux ou sortir d'une pièce en claquant la porte), car la première manifestation à laquelle on pense à la seule mention du syntagme « passage à l'acte » est le meurtre ou le suicide.

Cette hantise est l'un des signes et l'une des manifestations d'un rapport timoré à la mort. Philippe Ariès en premier a établi que, depuis l'hécatombe de 1914-1918, l'Occident se détourne de la mort et a ainsi rendu la mort « sauvage » ou, comme je le dis, « sèche<sup>3</sup> » ; il ne reste plus aucun moyen quelque peu soutenu de l'apprivoiser, de *faire avec*, pour autant que cela soit envisageable. Et cette sécheresse se retrouve dans l'évitement si généralisé du passage à l'acte.

S'il est vrai que la hantise n'est pas bonne conseillère, on conviendra que cet évitement de la mort pose un problème au praticien. Il rigidifie sa position ; il ne le laisse pas libre de ses interventions. Cette *liberté*, il ne la trouvera qu'en étant quelque peu averti de ce qui s'est appelé depuis des lustres (la Bible, l'Inde ancienne) « l'entre-deux-morts<sup>4</sup> », qui est, excusez du peu, *l'espace même où se tient la folie.* Un suicide, un meurtre restent inaccessibles si l'on partage le préjugé commun selon lequel, pour tout un chacun, la vie est la chose la plus précieuse qui soit.

II Il fallait aussi écarter l'idée commune du passage à l'acte telle que la véhiculent les médias, ouvrant leurs colonnes à des experts, sociologues, psychiatres ou psychanalystes. Un meurtre djihadiste n'est pas un passage à l'acte, comme ils ne cessent de le dire et l'écrire. Pour quelle raison ? Parce qu'il *s'inscrit dans un récit* qui, justement, fait avec l'entre-deux-morts, cette zone au-delà de la mort physique. Il diffère du crime des sœurs Papin qui reste à jamais sans explication. L'appui pris ou non sur un récit *discrimine* le passage à l'acte et le saut épique qui, lui, tel l'acte djihadiste, sait et même annonce parfois ce qui le motive, qui est réalisé en connaissance de cause, quand bien même ce n'est pas *en toute connaissance de cause.*

---

<sup>3</sup> *Érotique du deuil au temps de la mort sèche*, Paris, Epel, 1997. La crémation sèche les corps.

<sup>4</sup> Voir mon article « Folie, première et seconde mort », *L'Évolution psychiatrique*, vol. 81, n° 1, janvier-mars 2016.

III Il fallait aussi écarter certains propos de Lacan qui donnaient à entendre que quelque chose, un mot parfois, une phrase, une parole se manifesterait dans l'acte au lieu d'être dit ou dite. Exemple, à cet égard, lui est apparu ledit<sup>5</sup> « passage à l'acte » de la « Jeune Homosexuelle » de Freud, à savoir Margareth Csonka. Selon la première présentation qu'il en fit, son passage à l'acte aurait figuré un accouchement en jouant sur les deux significations de signifiant *niederkommen* (« laisser tomber » et « accoucher ») – ce qu'elle aurait fait en se jetant par-dessus le parapet d'un pont enjambant une voie ferrée. Cette parole *supposée* (par Lacan, s'appuyant sur Freud) serait *passée à l'acte* ou, mieux *dans* l'acte : « Moi aussi, comme ma mère aujourd'hui enceinte, je souhaite accoucher d'un enfant de mon père. » De telles prétendues « interprétations » me font m'esclaffer. Pourquoi ne l'aurait-elle pas tout simplement dite, cette parole, elle si libre, au point d'aimer, à quatorze ans et au grand dam de sa famille, une prostituée nobiliaire<sup>6</sup> ? On ne le sait pas ! Toutefois, on aborde usuellement le passage à l'acte muni d'une telle théorie « psychanalytique » qui suppose que le passage à l'acte est porteur d'un dire qui ne parvient pas à se formuler en paroles. Cette théorie n'est, à l'examiner, rien d'autre qu'un préjugé, conforté par le Lacan des années 1950 et qui néglige ce qu'est un acte en tant qu'acte, quel qu'il soit.

√

Une zone fut ainsi dégagée pour qu'y prenne place une nouvelle conception du passage à l'acte qui prit ses marques dans une expérience tout à la fois commune et banale. Thomas Diet, le skieur de *free style* présenté en couverture sautant une vertigineuse paroi rocheuse, la formulait d'un mot, sa devise : « Réfléchir, c'est capituler. » C'est vrai dans d'autres sports et bien ailleurs... Si je pense, au moment de renvoyer une balle sur un court de tennis : « Où donc vais-je la retourner, sur le coup droit ou le revers de mon adversaire ? », à tout coup elle échouera dans le filet.

Il en va de même, quelle que soit la décision que l'on s'apprête à mettre en œuvre. À l'époque où nous allions, en grappe, nous allonger sur le divan de Lacan<sup>7</sup>, un copain nous racontait qu'il passait ses séances à se demander quel prénom il allait

---

<sup>5</sup> « Ledit » parce que j'ai montré qu'il ne s'agissait pas d'un passage à l'acte dans *Ombre de ton chien. Discours psychanalytique, discours lesbien* (Paris, Epel, 2004).

<sup>6</sup> Ines Rieder, Diana Voigt, *Sidonie Csillag, Homosexuelle chez Freud, lesbienne dans le siècle*, trad. de l'allemand par Thomas Gindele, Paris, Epel, 2003.

<sup>7</sup> Précision : nous n'étions pas cinq ou six allongés en même temps sur le divan de Lacan. Nous revenions d'un lointain CMPP de banlieue entassés dans une même voiture et nous nous présentions en même temps à la porte de son consultoire

choisir pour sa fille sur le point de naître. Chaque fois qu'il pensait à un prénom, il découvrait en séance toutes les horreurs qu'il s'apprêtait à lui imposer. Il y renonçait donc, et j'ignore comment son problème a pu être résolu. Il se pourrait que, grâce à l'analyse, cette fille n'ait jamais reçu de prénom. Penser, analyser *à sa façon*, c'est-à-dire *en tant qu'être pensant*, l'inhibait.

En Amérique latine, les Argentins font l'objet de bons mots un peu comme les Belges en France, mais pour des raisons opposées : trop d'intelligence, de bagout, de culot. Ainsi sont-ils vus par leurs copains latinos<sup>8</sup>. La femme d'un ami m'en a raconté un : quand un type embrasse une femme en Argentine, me dit-elle amusée, la femme, l'interrompant d'un geste de la main, le repousse en disant : « Attends, je dois d'abord y penser. » *Espero, tengo que pensar*. Une Mexicaine, me racontait cette Mexicaine, réagit autrement, d'une façon qui se dirait en langage moderne : « Cool, super, continue ! Que c'est bon ! », *Que bueno... sigue...*

*Penser inhibe l'acte*, il n'est que de songer au symptôme obsessionnel pour n'en point douter<sup>9</sup>. Cela, Lacan l'a scellé en une formule qui démembrait le cogito cartésien et qui, à sa façon, dit la même chose que la devise de mon ami champion de *free style* : « Là où je pense, je ne suis pas, là où je suis je ne pense pas. » L'analyste n'invite pas l'analysant à dire ce qu'il pense, mais ce qui lui vient à l'esprit... On en conviendra, c'est très différent : d'un côté, une maîtrise, de l'autre un lâcher prise. Quelqu'un qui commence une phrase par « je pense que... », vous pouvez être sûr qu'il est ailleurs que dans ce qu'il vous dit. Reconnaissez-vous une déclaration d'amour si quelqu'un ou quelqu'une vous disait : « Je pense que je t'aime » ? Non, vous le ou la laisseriez à ses pensées... « L'amour ne pense pas, effet de narcissisme », notait Lacan<sup>10</sup>.

« Qu'appelle-t-on penser ? » se demandait Martin Heidegger. On ne s'en ira pas ici attendre la réponse desdits « pré-socratiques » (ils ne l'étaient pas de leur vivant). Bien plutôt proposera-t-on une réponse analytique : il y a « pensée » lorsque le discours

---

<sup>8</sup> Ce que manifeste un bon mot très connu : « Comment se suicide un Argentin ? » Réponse : « Il monte par-dessus son moi et se jette. »

<sup>9</sup> Exemple typique, rapporté par Freud dans ses « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle » (*Cinq psychanalyses*, trad. de l'allemand par M. Bonaparte et R. Lœwenstein, Paris, Puf, 1954, p. 222) : « L'homme aux rats » enlève un caillou sur de la route qu'allait bientôt prendre sa « dame », pensant qu'il (le caillou !) pourrait lui occasionner un accident. Freud : « Mais quelques instants après, il se dit que c'était absurde et il dut retourner remettre la pierre au milieu de la route. » Vu très à plat, qu'est-ce donc qui attache cet homme à ce caillou sur cette route ? Ses propres pensées. Elles lui présentent *aussi bien* une possibilité qu'une autre, opposée. Être mis en posture d'élire *aussi bien* l'une ou l'autre, voilà ce qu'offre la pensée, qui signe ainsi sa participation au registre de l'imaginaire.

<sup>10</sup> *La Logique du fantasme*, 25 janvier 1967.

se libidinalise, est investi par une pulsion partielle qui l'a élu comme un lieu de sa jouissance ; elle s'y satisfait. L'anale, notamment, ici triomphe souvent, lorsque l'orateur annonce la survenue d'une proposition, mettant ainsi son public en attente, puis, bien plus tard, la lâche en la présentant comme une merveilleuse nouveauté – promise à être bientôt jetée. Les exemples ne manquent pas dans les propos de Jacques Derrida conférencier, de Jacques Lacan séminariste.

√

J'ai donc revisité la question du passage à l'acte de la seule façon que je crois conforme à la méthode analytique, à savoir l'étude minutieuse, *ample et détaillée* de cas. Le cas, tel le rêve, présente un si dense réseau de données *chiffrées* qu'il *contraint* son analyse à ne pas s'égarer dans d'intempestives considérations, à le commenter. Commenter un rêve n'est pas l'interpréter – quand bien même l'analysant qui le commente, qu'il le veuille ou non, est en train d'associer.

On s'en tient au commentaire visant à la satisfaction de soi-même et de cette société qu'il y a lieu de « défendre<sup>11</sup> » quand on s'en va chercher dans le cerveau d'un Antoine Léger (il a violé et tué une jeune fille de douze ans, bu son sang, léché son cœur) des « dispositions maniaques, naturelles et acquises, *les mieux avérées*<sup>12</sup> » (son avocat, se référant à Pinel, Fodéré et Esquirol)<sup>13</sup>. Il en va de même lorsque l'on « explique » les crimes sans mobile – non pas folie criminelle, mais le seul crime comme folie<sup>14</sup> – par des « causes socio-physiologiques » (la phrénologie), ou lorsque l'on forge le concept du « criminel-né » (Lombroso). A-t-il quelque peu approché le cas lorsque, par exemple, le docteur Marchal de Calvi épingle François Bertrand, le « vampire du Montparnasse », comme « un exemple de monomanie destructive compliquée de monomanie érotique, et ayant débuté par une monomanie triste<sup>15</sup> » ? En ayant jeté la monomanie dans les oubliettes de l'histoire (Jean-Pierre Falret), a-t-on pour

---

<sup>11</sup> Cette thématique est aussi ancienne que l'interrogation psychiatrique sur les « crimes immotivés » (ceux qui paraissent ne pas dépendre d'une folie déjà en place, ceux qui sont à eux seuls une folie), elle l'accompagne en permanence. Pour d'autres, c'est l'humanité, sinon la race elle-même qui est atteinte par le crime, déshonorée. Ainsi les expertises et les jugements rendus se sont-ils montrés bien plus réglés sur le prétendu dommage infligé à la société, à l'humanité, à la race, que sur les actes incriminés. Voir Marc Renneville, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003.

<sup>12</sup> Je souligne.

<sup>13</sup> Marc Renneville, *op. cit.*, p. 108 sq.

<sup>14</sup> Cette distinction est la colonne vertébrale de *Crime et folie*. Elle recoupe et ainsi confirme celle du saut épique (folie criminelle) et du passage à l'acte (folie du crime), présentée dans mes *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*, Paris, Epel, 2019.

<sup>15</sup> Marc Renneville, *op. cit.*, p. 133 sq.

autant mis un terme au commentaire, à ce que Marc Renneville appelle un « rempart cognitif<sup>16</sup> » ? On peut être sûr que non. Aujourd'hui proches, les exemples ne manquent pas qui en témoignent et où, entre autres, la psychanalyse a pris le relais. On persiste dans le commentaire lorsque l'on rend compte du crime par un « sentiment inconscient de culpabilité ».

Un chapitre de l'ouvrage est ainsi consacré au meurtre de sa femme par Louis Althusser. Un autre chapitre à l'héroïne du roman *L'Amante anglaise* de Marguerite Duras. Claire Lannes a tué puis découpé en morceaux le corps de la nièce de l'homme avec lequel elle vit sans l'aimer. Tout spécialement, l'analyse de ce dernier geste, si violent, a laissé paraître une combinaison d'un passage à l'acte et d'un saut épique, lequel s'est révélé être une manière de deuil. « Travail de deuil », dit-on après Freud. Non, le deuil n'est pas un travail. Le deuil est désormais freudiennement pensé dans les mêmes coordonnées mal ajustées que l'est le passage à l'acte<sup>17</sup>.

Dans la folie aussi, un deuil tente de s'effectuer, de même que dans les analyses. Depuis 14-18, tout endeuillé invente une manière singulière de deuil. Un saut épique violent, tel celui de Claire Lannes, peut ainsi valoir et être reçu comme une modalité de deuil – la sienne. Encore convient-il de le distinguer du passage à l'acte et c'est ce que cet ouvrage met au jour à travers ces deux meurtres.



Toutefois, il me semble ici même opportun, de rappeler, dans ces *Nouvelles remarques sur le passage à l'acte*, un trait qui se présente comme une pointe, adressée tout spécialement à l'analyste pris dans le plus effectif de sa pratique. Il s'agit d'un concept qui pourrait être reçu comme tératologique, tant il reste vrai que l'on a du mal à concevoir ce qu'a introduit Lacan en parlant d'un « passage à l'acte éclairé » ou encore « averti ». Ce curieux passage à l'acte consisterait pour l'analyste à ne point penser, car « *c'est à ne pas penser qu'il opère*<sup>18</sup> », est-il précisé – pas moins ! Je puis d'ailleurs en témoigner : durant mes nombreuses années d'analyse avec lui, Jacques Lacan ne m'a jamais fait part d'une pensée qu'il aurait eue me concernant. Et c'était tant mieux... tant mieux pour moi, mais aussi pour lui. J'ai fait mon analyse *tout seul avec lui* – ce « tout seul » que porte l'espagnol où l'on dit : « *Je me suis analysé avec...* » (activité) et non

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 439.

<sup>17</sup> Je m'en suis expliqué dans *Érotique du deuil au temps de la mort sèche* (Paris, Epel, 1997).

<sup>18</sup> Jacques Lacan, « Résumé du séminaire *L'Acte psychanalytique* », 1967-1968. Ce propos fut écrit.

pas, comme en français : « J'ai été, ou je suis en analyse avec... » (passivité). Un tel « tout seul » est aussi ce que rétorque parfois un enfant à l'adulte lui proposant son aide dans la tâche qu'il s'est donnée (par exemple enfourcher pour la toute première fois un vélo) : « NON, tout seul ! » réplique l'enfant en écartant d'un geste l'adulte, ce que ce dernier accepte, si toutefois il pige à quel point cette décision de l'enfant est sérieuse, voire subjectivement vitale. Loin de contrevenir à l'amour, laisser l'autre, l'aimé être seul (dans certaines circonstances) peut valoir comme un geste d'amour<sup>19</sup>.

On est alors à mille lieues de la pensée. Que deviendrait l'entité dite « schizophrénie » si l'on renonçait à la voir, avec Bleuler, comme un « trouble de la pensée » ? L'exemple qu'il donne d'un tel « trouble » est croquignolesque. Il demande à un patient reconnu par lui schizophrène : « Où l'Égypte se trouve-t-elle ? » Comme dans certaines émissions télévisées aujourd'hui, la question s'adressait à ce que j'appellerai le « crétin scolarisé », voire supérieurement diplômé. Elle reçut en réponse : « Entre l'Assyrie et l'État du Congo. » Bleuler commente :

Déjà le fait d'associer dans sa pensée l'un des plus vieux États de monde à l'un des plus modernes n'est possible que lorsque la notion de temps, qui chez l'homme normal ne manque jamais de jouer son rôle dans l'inconscient [y aurait-il des « notions » dans l'inconscient ?] a été négligée par le malade. Mais de les rapprocher de la notion [encore !] d'Égypte est encore plus bizarre du point de vue géographique. L'idée la plus à portée comme « Nord-Est de l'Afrique » ne surgit pas chez le malade, mais par contre celle d'un pays appartenant à un autre continent et dont la frontière ne touche pas même celle de l'Égypte, et ensuite celle d'un autre pays qui n'est qu'indirectement en rapport avec l'Égypte par l'intermédiaire du Soudan. Et pourtant la réponse du malade prouvait qu'il connaissait bien la situation géographique de l'Égypte<sup>20</sup>.

On est très heureux d'apprendre ici qu'Eugen Bleuler connaissant bien sa géographie de l'Afrique. Outre des notions « de temps » et « d'espace » jugées malades, Bleuler voit, tout juste après avoir recueilli cette réponse « fautive », un « trouble des associations », un « relâchement des associations » (des associations *d'idées* donc), un relâchement qui est censé rendre anormale la pensée, jugée à l'aune de celle du psychiatre, ou bien de « notions ». « Association » n'a pas ici la même signification que chez Freud, où n'importe quel autre terme peut être associé à un terme, où tout est bon, où il n'y a pas de bonne réponse qui serait attendue, comme on vient de

---

<sup>19</sup> Je m'en suis expliqué dans *L'Amour Lacan*, Paris, Epel, 2009.

<sup>20</sup> Eugen Bleuler, « La Schizophrénie », rapport de psychiatrie lors de la XXX<sup>e</sup> session du congrès des aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, 2-7 août 1926 (Paris, Masson en C<sup>ie</sup> Éd., 1926).



voir qu'elle le fut par Bleuler<sup>21</sup>. On voit ici clairement quelle était la position normative et peu avenante à l'endroit du patient de celui qui, le premier, fit état de l'autisme.

Faire en sorte que se taise la / sa pensée, qu'elle ne l'encombre plus, voilà ce dont il s'agirait pour l'analyste, son *ascèse opérante*, c'est-dire produisant un certain effet sur l'analysant. Mais comment faire en sorte que se taise, que cesse le penser ? L'analyste est silencieux de nombreuses façons. Lorsque ces encombrantes pensées se taisent, elles laissent place à un certain silence qui n'est pas de repli. Quel silence ?

Wittgenstein a su, lui, s'en tenir à un tel silence en disant, à propos de l'éthique, se trouver « devant la porte de la solution sans y voir suffisamment clair pour l'ouvrir ». Se maintenir ainsi devant une porte alors que l'on souhaite passer de l'autre côté n'est pas chose si aisée, d'autant que l'analysant, lui aussi, souhaite franchir cette porte qui tient en arrêt son parcours analytique et attend de son analyste qu'il lui en offre les moyens. Un Wittgenstein, également parfois un Lacan ont su ne pas se dérober à cette peu avenante épreuve d'un taire, d'un sur-place, devant la porte, alors même que tant de faux-fuyants sont alors possibles. Il suffit de peu, d'avancer alors un savoir « psychanalytique » qui, quand bien même on soupçonnerait qu'il ne vaut guère, donnera, à qui le dit et à qui l'entend, l'impression, l'illusion d'un franchissement.

Ce si singulier silence de l'analyste intervient chez l'analysant comme ce qui est susceptible de le diriger vers l'inexistence de l'Autre, ce lieu où ne se trouve pas la solution qu'il en attend, mais une autre, à première vue déceptive, voire traumatique (Lacan). Je vous dis cela bien trop vite, et je me dois donc de l'éclairer. Le point de départ de cette thèse de Lacan se trouve dans son remaniement du christianisme. La conversion du chrétien consiste à devenir autre que soi : « Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi<sup>22</sup> » disait saint Paul<sup>23</sup> « Il y a coïncidence du sujet de la manifestation avec le sujet de sa disparition », note Chevalier. Et il en va de même dans l'analyse lacanienne, avec une disparition du « soi-même » non pas pour faire place au Christ, mais lorsque c'est un Autre inexistant qui occupe le devant de la scène sans que celle-ci ne présente le moindre arrière-fond.

---

<sup>21</sup> « Assyrie », était-ce une « association » si malvenue ? Si « Égypte » évoque les pyramides, les pharaons et autres vieilleries, l'associer à « Assyrie » n'apparaît pas si malvenu.

<sup>22</sup> Pau de Tarse, « Épître aux Galates », II, 20.

<sup>23</sup> On trouvera une discussion de ce point dans la très remarquable contribution de Philippe Chevalier à l'ouvrage publié par Sandra Boehringer et Laurie Laufer (dir.) *Après Les Aveux de la chair. Généalogie du sujet* chez Michel Foucault (Paris, Epel, 2020).

C'est ainsi, à mon avis, qu'opère l'ascèse de l'analyste (de l'analyste sans « psy »<sup>24</sup>, car le « psy » pense jusqu'à en être bavard). Dans *La Tempête*, Shakespeare dit, lui aussi, d'un mot, ce que serait l'effet d'un tel taire : « L'homme qui parle renonce à ses enchantements. » Ce taire qu'avec Lacan je dis être celui de l'analyste, laisse place à ce que, chez l'analysant, se réalise ce renoncement qui tient *au seul fait* de parler.

Encore merci de votre invitation qui m'offre d'évoquer tout cela avec vous. Car je fais mienne la manière dont Foucault s'adressait à ses publics. La voici :

Je crois que nous sommes là essentiellement pour discuter, c'est-à-dire que je devrais ne pas parler du tout. Mais enfin je suppose que, pour que vous puissiez exercer votre droit de questions, qui sera un droit de regard et un droit critique, il faut bien que je m'expose à vos coups et, par conséquent je vais présenter quelques propos un peu désordonnés à partir desquels j'espère que vous aurez l'occasion vous-mêmes de vous exprimer.

Ce propos fut tenu à Tunis le 4 février 1967. Il vient d'être publié dans un ouvrage dont on ne saurait sous-estimer l'importance pour l'analyse : *Folie, langage, littérature*<sup>25</sup>. Il doit bien se trouver quelque part au milieu des livres qui nous entourent ici ; je vous invite dès à présent à l'acheter.

---

<sup>24</sup> De là ma proposition de changer « psychanalyse » en « spychanalyse » (*La psychanalyse est-elle un exercice spirituel ? Réponse à Michel Foucault*, Paris, Epel, 2007).

<sup>25</sup> Paris, Vrin, 2019, p. 170.